



المملكة المغربية
Royaume du Maroc
ⵎⴰⵔⴻⵎⴻⵏ

RECUEIL ANNUEL DES INSTRUMENTS D'APPUI À L'ENTREPRENARIAT



Avant propos

SA **MAJESTE LE ROI**, que Dieu l'assiste, a sollicité le secteur privé, et notamment le secteur bancaire et financier, lors du discours d'ouverture de la session parlementaire d'automne de 2019 à soutenir les jeunes entreprises et les porteurs de projets : « ... Nous invitons le gouvernement et Bank Al-Maghrib, en coordination avec le groupement professionnel des banques du Maroc, à œuvrer à la mise au point d'un programme spécial d'appui aux jeunes diplômés, de financement des projets d'auto-emploi. »

Dans ce cadre et en exécution des Hautes Orientations de Sa **Majesté Le Roi Mohammed VI** que Dieu l'assiste, un programme intégré d'appui et de financement de l'entrepreneuriat a été mis en place par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Bank Al-Maghrib et le Groupement Professionnel des Banques du Maroc.

Ce programme ambitionne d'apporter une solution globale à la problématique d'accès au financement, notamment des jeunes porteurs de projet, des auto-entrepreneurs, du secteur informel et des TPE.

Ce nouveau programme entend renforcer et donner un nouveau souffle aux chantiers entamés par les pouvoirs publics pour le soutien de l'entrepreneuriat et l'appui aux financements des TPME et des porteurs de projets.

A cet effet, le présent guide annuel, dans sa deuxième édition, intervient en appui aux initiatives lancées au profit de l'entrepreneuriat dans notre pays afin de renforcer la visibilité et la communication autour des instruments d'appui auprès du grand public. Il regroupe l'ensemble des instruments d'appui financier et technique disponible au Maroc au profit porteurs de projets et des entrepreneurs.

Ces offres, auxquelles contribuent de nombreux partenaires publics, sont parallèlement présentées sur une plateforme digitale baptisée « **Le Portail National d'Appui à l'Entrepreneuriat** » ainsi que sur l'application mobile « **AlMoukawala** ». Ces plateformes digitales intégreront prochainement, en plus des offres d'appui financier et technique, l'ensemble des offres d'accompagnement non financier disponible.

Avec ce guide en appui, le « Portail National d'Appui à l'Entrepreneuriat » constitue le guichet unique des mécanismes d'appui à l'entrepreneuriat destiné à ouvrir des horizons pour orienter l'entrepreneur à la recherche d'un accompagnement financier ou non financier, selon ses besoins et le cycle de vie de son projet.

Vous êtes une TPE, PME, porteur de projet ou exploitant agricole ? Vous cherchez une garantie pour un prêt bancaire de fonctionnement ou d'investissement ? Ou êtes-vous à la recherche d'une subvention ou encore de facilitations douanières pour vos projets d'import/export ? Ce guide vous apportera l'information qui répond parfaitement à vos besoins, et à vos objectifs de création, de développement ou de pérennisation de votre entreprise.

A qui s'adresse ce guide ?

Ce guide, également décliné en version digitale, présente les outils, mécanismes et offres d'accompagnement et d'appui, financier ou non financier, ainsi que le dispositif légal dont tout marocain ou résidant au Maroc entreprenant un projet, peut disposer pour s'orienter vers les solutions qui correspondent le mieux à son projet de création, de développement, ou de pérennisation de son activité.

Ce guide est destiné en particulier aux :

- TPE et PME
- Auto-entrepreneur
- Exploitant agricole
- Personne physique
- Start-up
- Coopératives, Cluster, etc.

Que contient ce guide ?

Selon votre profil, le stade de vie de votre activité et l'objectif recherché, trouvez toutes les offres d'accompagnement technique, de formations, des mécanismes financiers et des incitations fiscales ou douanières qui pourraient vous convenir.

Ces offres sont catégorisées par nature :

- Subventions, garanties, prêts.
- Prise de participation.
- Foncier, fiscalité, douane, et commande publique.

Comment faut-il utiliser ce guide ?

Chaque offre est synthétisée en une fiche qui présente l'organisme, une brève description de l'offre, les conditions de financement, le besoin auquel elle répond, avec une indication de l'interlocuteur à contacter pour plus d'informations.

Pour consulter l'offre dans sa globalité, il est possible de scanner la fiche avec son téléphone pour se rendre directement sur la plateforme digitale.

En cas de modification, les offres seront actualisées sur la plateforme digitale.

Important à savoir



Porteur de projet

Personne physique ou morale souhaitant créer, développer ou reprendre une entreprise.

Toute personne physique, inscrite au registre national de l'auto-entrepreneur, et exerçant, à titre individuel, une activité industrielle, commerciale ou artisanale, ou prestataire de service.



Auto-entrepreneur



Start-up

Entreprise à fort potentiel de croissance en phase de création ou en post création et présentant un projet innovant.

Entreprise de très petite taille dont le chiffre d'affaire annuel ne dépasse pas 10 Millions de Dirhams.



TPE



PME

Entreprise de petite ou moyenne taille dont le chiffre d'affaire annuel est supérieur à 10 Millions de Dirhams et inférieur à 200 Millions de Dirhams.

Un exploitant agricole est toute personne physique ou morale ayant la responsabilité de prendre les décisions de gestion d'une exploitation agricole.



Exploitant agricole



Personne physique

Personne physique exerçant habituellement ou professionnellement des activités commerciales.

Tout autre type de structure. Exemple : cluster coopérative, etc.



Autres

Garantie «Caisse Centrale de Garantie»¹

L'objectif de la garantie est de vous faciliter l'accès au financement de vos projets. Le financement Etatique d'une garantie signifie le partage des risques avec la banque.

- La Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise n'intervient pas pour vous assurer contre le risque de défaillance de votre entreprise, mais garantit votre banque pour une partie de sa perte finale éventuelle sur l'opération de crédit. Il ne s'agit pas d'une garantie supplémentaire mais d'un partage de la perte finale avec la banque
- La garantie ne bénéficie qu'à l'établissement financier. Vous ne pouvez en aucun cas l'invoquer pour contester tout ou partie de votre dette
- La garantie n'est ni une subvention, ni une assurance. Les crédits garantis par la Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise, à l'instar de tout autre crédit n'engagent que leurs bénéficiaires.

¹La Caisse Centrale de Garantie est transformée en société anonyme, dénommée la « Société nationale de garantie et du financement de l'entreprise »

Sigles et acronymes

MICIEN	Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique
AMDIE	Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CCG	Caisse Centrale de Garantie
ANAPEC	Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences
TPE	Très Petite Entreprise
PME	Petite et Moyenne entreprise
AMDL	Agence Marocaine de Développement de la Logistique
ADA	Agence pour le Développement Agricole
TP	Taxe professionnelle
DE	Droit à l'enregistrement
DGI	Direction générale des impôts
DEPP	Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation
TGR	Trésorerie Générale du Royaume
ADII	Administration des Douanes et Impôts Indirects
AELE	Association européenne de libre-échange
DUM	Déclaration unique de marchandise

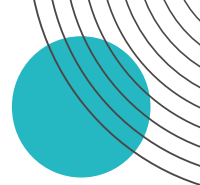
SOMMAIRE

Avant propos	P. 2
Important à savoir	P. 4
Sigles et acronymes	P. 6
Fascicule 1. Subventions	P. 18
Fascicule 2. Prêts	P. 46
Fascicule 3. Garanties	P. 57
Fascicule 4. Prise de participation	P. 73
Fascicule 5. Foncier	P. 79
Fascicule 6. Fiscal	P. 82
Fascicule 7. Douane	P. 122
Fascicule 8. Commande publique	P. 129



Offre	Organisme	TPE	PME	Start-up	Auto - entrepreneur	Porteur de projet	Exploitant agricole	Personne physique	Autres	Pages
Subvention										
Innov IDEA	CCG									16
MDM INVEST	CCG									17
Soutien à la dynamique des clusters marocains	MICIEN									18-19
Programme finissage impression teinture	MICIEN									20
Appui aux primo-exportateur	MICIEN/AMDIE									21
«Programme IDMAJ (stagiaires)»	Ministère du travail et de l'insertion professionnelle ANAPEC / CNSS									22
Programme IDMAJ (recrutement)	Ministère du travail et de l'insertion professionnelle ANAPEC / CNSS									23
Contrat d'intégration professionnelle	Ministère du travail et de l'insertion professionnelle ANAPEC /CNSS									24
programme TAHFIZ (emploi)	Ministère du travail et de l'insertion professionnelle ANAPEC / CNSS									25
Programme auto-emploi	Ministère du travail et de l'insertion professionnelle /ANAPEC/CNSS									26
TAEHIL : Formation au profit des secteurs émergents	Ministère du travail et de l'insertion professionnelle / ANAPEC									27

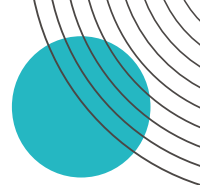




Offre	Organisme	TPE	PME	Start-up	Auto - entrepreneur	Porteur de projet	Exploitant agricole	Personne physique	Autres	Pages
Subvention										
Soutien financier pour la promotion de l'investissement agricole	Ministère chargé de l'Agriculture									28
Prime de renouvellement et prime à la casse conditionnée	Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique									29
ISTITMAR	Maroc PME									30-31
MOUWAKABA	Maroc PME									32
Accompagnement entrepreneurial et métiers	Maroc PME									33
PME Logis	Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)									34-40
TATWIR	Maroc PME									41
LIGNE FRANCAISE	CCG									42
Prêts										
Innov Start	CCG									43
Innov Risk	CCG									44
Innov Dev	CCG									45
MEZZANINE PME	CCG									46
GREEN INVEST	Banque/CCG									47
RENOVOTEL	Banque/CCG									48
Ligne Française	Banque/CCG									49
START-TPE	CCG									50
TAMWIL RELANCE	Banques									51
TAMWIL MI-CRO-CREDIT	AMC/CCG									52
Garanties										
DAMANE EXPRESS	Banque/CCG									53
DAMANE ATASSYIR	Banque/CCG									54

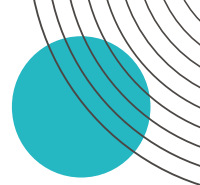


Offre	Organisme	TPE	PME	Start-up	Auto - entrepreneur	Porteur de projet	Exploitant agricole	Personne physique	Autres	Pages
Garanties										
DAMANE ISTITMAR	Banque/CCG									55
DAMANE capital risque	CCG/organisme du capital investissement									56
Fonds de garantie projets touristiques	Banque/CCG									57
TAMWIL EL FELLAH	Tamwil El Fellah									58
DAMANE MOUKAWALA/DAMANE MOUBACHIR	Banque ou Fenêtre Participatives/SANAD TAMWIL									59
DAMANE MOU-KAWALA/DAMANE DAYN	Banque ou Fenêtre Participatives/SANAD TAMWIL									60
INTELAK AL MOUSTATMIR AL QARAWI	Banque/CCG									61
DAMANE INTELAK	Banque/CCG									62
DAMANE OXYGENE	Banque/CCG									63
DAMANE OXYGENE PI	Banque/CCG									64
DAMANE RELANCE	Banque/CCG									65
RELANCE TPE	Banque/CCG									66
AUTO-ENTREPRENEURS COVID-19	Banque/CCG									67
Prise de participation										
Fonds emergence invest	Private Equity Initiatives									68
Fonds emergence invest	Entreprises Partners									69
Capital Amorce et risque	Azur Innovation									70
Capital Amorce et risque	SEAF Morocco Capital Partners									71
Capital Amorce et risque	Maroc Numeric Fund II									72



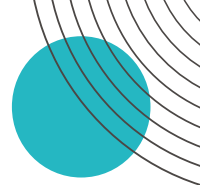
Offre	Organisme	TPE	PME	Start-up	Auto - entrepreneur	Porteur de projet	Exploitant agricole	Personne physique	Autres	Pages
Foncier										
Mobilisation des terrains domaniaux pour des projets d'investissement	Direction des Domaines de l'Etat									73
Location des terrains domaniaux pour des projets d'investissement agricole	Direction des Domaines de l'Etat et ADA									74
Fiscal										
Exonération de la TVA sur les biens d'investissement	Direction générale des impôts									75
Non assujettissement à la TVA	Direction générale des impôts									76
Exonération de la TVA sans droit à déduction	Direction générale des impôts									77
Exonération de la TVA sans droit à déduction	Direction générale des impôts									78
Barème progressif de l'IS avantageux à la TPE et PME	Direction générale des impôts									79
Exonération de la cotisation minimale /IS	Direction générale des impôts									80
Exonération de la cotisation minimale /IR	Direction générale des impôts									81
Exonération de l'IR	Direction générale des impôts									82
Exonération des entreprises agricoles de l'IS	Direction générale des impôts									83
Exonération des coopératives de l'IS	Direction générale des impôts									84





Offre	Organisme	TPE	PME	Start-up	Auto - entrepreneur	Porteur de projet	Exploitant agricole	Personne physique	Autres	Pages
Fiscal										
Exonération des entreprises agricoles de l'IR	Direction générale des impôts									85
Neutralité fiscale de l'apport de l'ensemble du passif et de l'actif à une société soumise à l'IS	Direction générale des impôts									86
Neutralité fiscale au titre de l'IS des prises de participation dans le capital des Start-up	Direction générale des impôts									87
Neutralité fiscale au titre de l'IS de l'opération d'apport par une association sportive d'une partie ou de la totalité de ses actifs et passifs à une société sportive	Direction générale des impôts									88
Imposition permanente à l'IS au taux réduit pour les entreprises exportatrices des produits et services	Direction générale des impôts									89
Imposition permanente à l'IR au taux réduit pour les entreprises exportatrices des produits et services	Direction générale des impôts									90
Imposition temporaire au taux réduit de l'IR des établissements privés d'enseignement ou de formation professionnelle	Direction générale des impôts									91





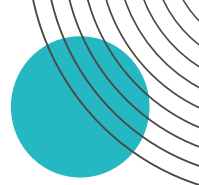
Offre	Organisme	TPE	PME	Start-up	Auto - entrepreneur	Porteur de projet	Exploitant agricole	Personne physique	Autres	Pages
Fiscal										
Imposition temporaire au taux plafonné de l'IS des établissements privés d'enseignement ou de formation professionnelle	Direction générale des impôts									92
Imposition temporaire au taux plafonné de l'IS des entreprises artisanales	Direction générale des impôts									93
Imposition temporaire au taux réduit de l'IR des entreprises artisanales	Direction générale des impôts									94
Exonération temporaire de l'IS suivie d'un taux plafonné de l'IS pour les sociétés sportives	Direction générale des impôts									95
Exonération temporaire de l'IS suivie d'un taux plafonné de l'IS pour les sociétés industrielles	Direction générale des impôts									96
Exonération de l'IS suivie d'un taux spécifique pour les entreprises qui exercent leurs activités dans les zones d'accélération industrielles	Direction générale des impôts									97
Exonération de l'IR suivie d'un taux spécifique pour les entreprises qui exercent leurs activités dans les zones d'accélération industrielles	Direction générale des impôts									98





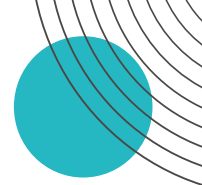
Offre	Organisme	TPE	PME	Start-up	Auto - entrepreneur	Porteur de projet	Exploitant agricole	Personne physique	Autres	Pages
Fiscal										
Exonération temporaire de l'IS suivie d'un taux plafonné de l'IS pour les établissements hôteliers, les sociétés de gestion des résidences immobilières de promotion touristique et les établissements d'animation touristique	Direction générale des impôts									99
Exonération temporaire de l'IR suivie d'un taux réduit de l'IR de 20% pour les établissements hôteliers, les sociétés de gestion des résidences immobilières de promotion touristique et les établissements d'animation touristique	Direction générale des impôts									100
Imposition temporaire au taux de l'IS plafonné des promoteurs immobiliers au titre des revenus provenant de la location de cités, résidences et campus universitaires	Direction générale des impôts									101
Imposition temporaire au taux réduit de l'IR des promoteurs immobiliers au titre des revenus provenant de la location de cités, résidences et campus universitaires	Direction générale des impôts									102





Offre	Organisme	TPE	PME	Start-up	Auto - entrepreneur	Porteur de projet	Exploitant agricole	Personne physique	Autres	Pages
Fiscal										
Imposition permanente au taux plafonné de l'IS pour les exploitants agricoles	Direction générale des impôts									103
Imposition au taux réduit de l'IR des exploitants agricoles	Direction générale des impôts									104
Exonération de la Taxe professionnelle (TP)	Direction générale des impôts									105
Exonération occasionnelle des droits d'enregistrement (DE)	Direction générale des impôts									106
Exonération occasionnelle des droits d'enregistrement (DE)	Direction générale des impôts									107
Exonération occasionnelle des droits d'enregistrement (DE)	Direction générale des impôts									108
Régime du bénéfice forfaitaire	Direction générale des impôts									109
Régime de comptabilité simplifié, optionnel prévu pour les TPE	Direction générale des impôts									110
Régime de l'auto-entrepreneur	Direction générale des impôts									111
Abattement de la base imposable	Direction générale des impôts									112
Abattement de la base imposable	Direction générale des impôts									113





Offre	Organisme	TPE	PME	Start-up	Auto - entrepreneur	Porteur de projet	Exploitant agricole	Personne physique	Autres	Pages
Douane										
Régimes économiques en douane	Administration des Douanes et Impôts Indirects									114
Facilités de cautionnement	Administration des Douanes et Impôts Indirects									115
Zones Franches logistiques	Administration des Douanes et Impôts Indirects									116
Auto-certification de l'origine	Administration des Douanes et Impôts Indirects									117
Facilités à l'export via le réseau postal	Administration des Douanes et Impôts Indirects									118
Procédure simplifiée de dédouanement (ATPA)	Administration des Douanes et Impôts Indirects									119
Commande publique										
Accès à la commande publique	TGR,DEPP									120
Sous-traitance en faveur de la PME	TGR,DEPP									121
Allotissement des marchés publics	TGR,DEPP									122
Appui au financement des titulaires des marchés publics	TGR,DEPP									123
Amélioration des délais de paiement	TGR,DEPP									124-125
Nantissement des marchés publics	TGR,DEPP									126



Subventions

Mécanismes de financement par nos subventions



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui aux projets innovants

CCG

Offre :

Innov IDEA

Objet :

Financer la preuve de concept/business model

Eligibilité : Porteur de projet innovant ou Start-up innovante

Descriptif :

Subvention plafonnée à hauteur de 100.000DH par porteur de projet et de 200.000DH en cas d'entreprise constituée par deux ou plusieurs associés

Condition :

Conclusion d'une convention d'accompagnement entre la cible et la structure labellisée et sélection suite à un appel à projets

Contact :

Par l'intermédiaire des structures labellisées par la CCG

Cycle de vie :

Projet d'entreprise ou création d'entreprise

Finalité :

Innovation, technologie et recherche & développement



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Don

CCG

Offre :

MDM INVEST

Objet :

Don accordé aux projets de création ou d'extension d'entreprises d'un montant au moins égal à 1 M DH promues au Maroc, directement par un MRE

Eligibilité : TPE, PME

Descriptif :

Financement de 10% du montant de la quote-part des MRE dans le projet sous forme d'une contribution non remboursable (2) avec un plafond de 5 MDH

Condition :

*L'industrie et les services liés à l'industrie, l'éducation, l'hôtellerie et la santé.

*Apport en fonds propres de 25% au minimum du montant total du projet d'investissement, sous forme d'un apport en devises

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque du bénéficiaire



scannez le code QR

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Développement/
Croissance

Finalité :

Investissement



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui aux clusters

MICIEN

Offre :

Soutien à la dynamique des clusters marocains

Objet :

Favoriser l'émergence et la mise en place des clusters

Eligibilité : Clusters

Descriptif :

Prime de 2 MDH par an pour la prise en charge des frais de fonctionnement du Cluster et de son plan d'actions

Condition :

Critères précisés dans le cadre d'un cahier de charges (stratégie, objectifs, visibilité)

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, Création d'entreprise, Développement/Croissance

Finalité :

Investissement

Contact :

Ministère de l'Industrie, Quartier Administratif, Rabat
Téléphone : +212 (0)537 76 5227

Email : fzaitelhabti@mcinet.gov.ma
Site web : <http://www.mcinet.gov.ma>



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui aux clusters

MICIEN

Offre :

Soutien à la dynamique des clusters marocains

Objet :

Favoriser l'émergence et la mise en place des clusters

Eligibilité : Clusters

Descriptif :

Prime de 750.000DH au titre de la contribution à la mise en place de plateformes technologiques mutualisées

Condition :

Critères précisés dans le cadre d'un cahier de charges (stratégie, objectifs, visibilité)

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, Création d'entreprise, Développement/Croissance

Finalité :

Investissement

Contact :

Ministère de l'Industrie, Quartier Administratif, Rabat
Téléphone : +212 (0)537 76 5227

Email : fzaitelhabeti@mcinet.gov.ma
Site web : <http://www.mcinet.gov.ma>



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui aux projets industriels

MICIEN

Offre :

Programme finissage impression teinture

Objet :

Programme d'appui à l'amont industriel au secteur du textile

Eligibilité : PME et TPE

Descriptif :

Prime de 20 % du montant d'investissement en appui à l'amont industriel au secteur du textile

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Développement/
Croissance

Finalité :

Investissement

Contact :

Ministère de l'Industrie,-
Quartier Administratif,
Rabat

Téléphone : +212 (0)537
76 5227

Email : fzaitelhabti@mci-net.gov.ma

Site web : <http://www.mcinet.gov.ma>



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Accompagnement des projets d'exportation

MICIEN/AMDIE

Offre :

Appui aux primo-exportateurs

Objet :

Programme d'appui aux entreprises ayant un potentiel à l'export

Eligibilité : Les entreprises non-exportatrices/Les entreprises exportatrices irrégulières

Descriptif :

Soutien financier et technique, couvrant l'ensemble des dépenses liées au diagnostic, à la stratégie et à l'accès à la formation

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Développement/
Croissance, Exploitation

Finalité :

Import/Export et internationalisation

Contact :

Ministère de l'Industrie,-
Quartier Administratif,
Rabat

Téléphone : +212 (0)537
76 5227

Email : fzaitelhabeti@mci-
net.gov.ma

Site web : [http://www.
mcinet.gov.ma](http://www.mcinet.gov.ma)



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui à l'insertion des jeunes

MTIP/ANAPEC/CNSS

Offre :
programme IDMAJ (stagiaires)

Objet :
Appuyer l'insertion des jeunes diplômés

Eligibilité : Chercheurs d'emploi diplômés, inscrits à l'ANAPEC

Descriptif :
Prise en charge de l'AMO, des charges sociales des stagiaires pendant 24 mois, en vue de favoriser leur insertion dans le milieu professionnel

Condition :
Signature contrat stage-insertion validé par l'ANAPEC, contrat de travail pour bénéficiaire des avantages de la prise en charge et recrutement d'au moins 60 % des personnes ayant accompli le stage

Cycle de vie :
Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/Croissance et autres

Finalité :
Ressources humaines

Contact :
Par l'intermédiaire des agences du réseau de la CNSS ou de l'ANAPEC



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui à l'insertion des jeunes

MTIP/ANAPEC/CNSS

Offre :

Programme IDMAJ (recrutement)

Objet :

Appuyer l'insertion des jeunes diplômés

Eligibilité : Stagiaires sous contrats insertion recrutés par leurs employeurs au cours ou à l'issue de stage

Descriptif :

Prise en charge de l'AMO, des charges sociales des stagiaires recrutés pendant 12 mois, en vue de favoriser leur insertion dans le milieu professionnel

Condition :

Conclusion d'un contrat de travail au cours ou à l'issue du stage avec le stagiaire

Contact :

Par l'intermédiaire des agences du réseau de la CNSS ou de l'ANAPEC

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/ Croissance et autres

Finalité :

Ressources humaines



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui à l'insertion professionnelle

MTIP/ANAPEC/CNSS

Offre :

Contrat d'intégration professionnelle

Objet :

Assurer une primo-insertion des chercheurs d'emploi

Éligibilité : Les chercheurs d'emploi, inscrits à l'ANAPEC

Descriptif :

Octroi d'une prime de 25 000 DH aux entreprises recrutant un chercheur d'emploi ayant de grandes difficultés d'insertion tout en répondant aux besoins de ces entreprises en compétence

Condition :

Sont éligibles à ce dispositif, d'une part, les chercheurs d'emploi inscrits à l'ANAPEC depuis plus d'une année et titulaires d'un diplôme universitaire de formation générale, d'autre part, toutes les entreprises

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité et Exploitation

Finalité :

Ressources humaines

Contact :

Par l'intermédiaire de l'une des agences du réseau de l'ANAPEC



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui aux recrutements de compétences

MTIP/ANAPEC/CNSS

Offre :

Programme TAHFIZ (emploi)

Objet :

Faciliter le recrutement des compétences au profit des entreprises, associations ou coopératives nouvellement créées

Eligibilité : Les entreprises, associations ou coopératives

Descriptif :

Favoriser une primo-insertion des chercheurs d'emploi tout en répondant aux besoins des entreprises en compétences qualifiées

Condition :

Toute entreprise, association ou coopératives créées durant la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2022 peut bénéficier du programme TAHFIZ.

Le recrutement doit être effectué dans les deux premières années à compter de la date du début de l'exploitation, dans le cadre d'un CDI

Contact :

Par l'intermédiaire de l'une des agences du réseau de l'ANAPEC



scannez le code QR

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité et Exploitation

Finalité :

Ressources humaines



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Accompagnement à l'auto-emploi

MTIP/ANAPEC/CNSS

Offre :

Programme auto-emploi

Objet :

Appui des porteurs de projets à l'auto-emploi via l'accompagnement dans la phase pré-crédation de l'entreprise

Eligibilité : Les porteurs de projet inscrits à l'ANAPEC

Descriptif :

Les charges relatives à l'accompagnement des porteurs de projet sont assurées par l'ANAPEC dans le cadre de son budget

Condition :

Prise en charge par l'Etat des frais d'accompagnement de pré-crédation de l'entreprise à hauteur de 5.000DH par porteur de projet

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, Crédation d'entreprise et Démarrage de l'activité

Finalité :

Investissement

Contact :

Ministère du travail et de l'insertion professionnelle,
Rue Al Jommayz, Hay
Riad, Rabat
Téléphone :
05.37.76.05.21/25
Email : contact.mtip@emploi.gov.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui à la formation

MTIP/ ANAPEC

Offre :

TAEHIL : Formation au profit des secteurs émergents

Objet :

Contribution de l'Etat aux frais de formation pour certains secteurs émergents

Eligibilité : chercheurs d'emploi diplômés de nationalité marocaine

Descriptif :

Prise en charge du coût de la formation sur 3 ans des recrues en vue de répondre aux besoins des compétences dans les secteurs émergents

Condition :

L'entreprise doit exercer dans l'un des secteurs émergents et s'engager à réaliser au moins 50 % à 70 % de son chiffre d'affaires à l'export

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité et Exploitation

Finalité :

Ressources humaines

Contact :

Par l'intermédiaire des agences du réseau de l'ANAPEC



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui à l'investissement

Ministère chargé de l'Agriculture

Offre :

Soutien financier pour la promotion de l'investissement agricole

Objet :

Promotion de l'investissement privé dans le secteur agricole à travers des subventions

Éligibilité : Agriculteurs, éleveurs et investisseurs dans le secteur agricole

Descriptif :

Subventions destinées à la promotion de l'investissement privé dans le secteur agricole

Condition :

La constitution des dossiers de demandes de subvention est soumise à une approbation préalable

Contact :

Guichet unique des Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA) et des Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole (ORMVA), Service des aides et incitations des Directions Régionales de l'Agriculture

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation et Développement/croissance

Finalité :

Investissement et Production



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Prime de renouvellement et prime de casse

Ministère de l'équipement, du Transport et de la Logistique

Offre :

Prime de renouvellement et prime à la casse conditionnée

Objet :

Octroi de primes et de subventions pour soutenir l'effort de renouvellement du parc de véhicules

Eligibilité : Le propriétaire des véhicules de la catégorie C, D et EC

Descriptif :

Octroi de primes et de subventions pour soutenir l'effort de renouvellement du parc de véhicules, dont les montants varient selon le type du véhicule du propriétaire

Condition :

Les conditions diffèrent selon la catégorie

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/Croissance et Autres

Finalité :

Investissement, Ressources humaines, Production, Import/Export et internationalisation, Innovation, technologie/ Recherche & développement, Protection de l'environnement et développement durable et Autres

Contact :

Par l'intermédiaire des délégations régionales du Ministère de l'équipement, du Transport et de la Logistique



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Soutien à l'investissement de croissance

Maroc PME

Offre :

ISTITMAR

Objet :

Programme de soutien à l'investissement

Eligibilité : TPME

Descriptif :

Une prime à l'investissement est accordée aux entreprises ayant un projet d'investissement

Condition :

Les projets d'amorçage d'activité de moins d'un an ou de filiation, qui répondent aux conditions requises en termes de chiffre d'affaires annuel.

Cycle de vie :

Développement/croissance

Finalité :

Investissement

Contact :

Maroc PME ,3 Avenue
Annakhil 457 Lot 11 Parcelle
N°3 Hay Riad, Rabat
Téléphone : 0802000005
Email : marocpme@ma-
roc pme.gov.ma
Site web : www.ma-
roc pme.gov.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui à la créativité et au co-développement

Maroc PME

Offre :

ISTITMAR

Objet :

Prime à l'investissement à caractère technologique

Eligibilité : TPME

Descriptif :

Prime destinée aux entreprises disposant d'un projet à caractère technologique prioritaire.

Condition :

Les projets d'amorçage d'activité de moins d'un an ou de filiation, portés par des entreprises, coopératives, ou groupements d'entreprises et qui répondent aux conditions requises en termes de chiffre d'affaires annuel

Cycle de vie :

Développement/croissance

Finalité :

Investissement

Contact :

Maroc PME ,3 Avenue
Annakhil 457 Lot 11 Parcelle
N°3 Hay Riad, Rabat
Téléphone : 0802000005
Email : marocpme@ma-
rocpcme.gov.ma
Site web : www.ma-
rocpcme.gov.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Assistance technique

Maroc PME

Offre :

MOUWAKABA

Objet :

Programme d'accompagnement des entreprises pour l'amélioration de leur compétitivité

Eligibilité : TPE

Descriptif :

Accompagnement au profit des TPME à travers 3 offres : l'assistance technique, le développement numérique et la créativité et le co-développement

Condition :

Les projets d'amorçage d'activité de moins d'un an ou de filiation, portés par des entreprises, coopératives, ou groupements d'entreprises et qui répondent aux conditions requises en termes de chiffre d'affaires annuel

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/croissance

Finalité :

Investissement, Ressources humaines, Production, Import/Export et internationalisation, Innovation, technologie/ Recherche & développement, Protection de l'environnement et développement durable et Autres

Contact :

Maroc PME ,3 Avenue
Annakhil 457 Lot 11 Parcelle
N°3 Hay Riad, Rabat
Téléphone : 0802000005
Email : marocpme@ma-
roc.pme.gov.ma
Site web : www.ma-
roc.pme.gov.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Accompagnements groupés

Maroc PME

Offre :

Accompagnement entrepreneurial et métiers

Objet :

L'accompagnement des initiatives de soutien aux auto-entrepreneurs et aux porteurs de projets

Eligibilité : Porteurs de projets et Auto-Entrepreneurs

Descriptif :

Prise en charge totale des frais de sensibilisation, d'accompagnement et d'accès au marché et financement partiel des prestations de service et acquisition de pack TI liés aux projets TIC.

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, création d'entreprise et démarrage de l'activité

Finalité :

Favoriser l'inclusion économique, financière et technologique.

Contact :

Maroc PME ,3 Avenue
Annakhil 457 Lot 11 Parcelle
N°3 Hay Riad, Rabat
Téléphone : 0802000005
Email : marocpme@ma-
rocpme.gov.ma
Site web : www.ma-
rocpme.gov.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui technique et financier à la logistique

Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)

Offre :

PME Logis

Objet :

Accompagnement technique et financier en vue d'une mise à niveau logistique des PME

Eligibilité : PME

Descriptif :

Organisation des séminaires d'information et de sensibilisation : 300 DH par bénéficiaire par jour

Condition :

De droit marocain, en situation régulière vis-à-vis de la CNSS, en situation fiscale régulière et avec une conclusion d'un contrat de financement entre la PME, le Cabinet, l'AMDL et le GIAC Translog. L'octroi du financement est soumis à une évaluation préalable des demandes

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, création d'entreprise et démarrage de l'activité

Finalité :

Ressources humaines

Contact :

GIAC Translog, PME Logis, Angle rue Bapaume et Provins, Immeuble Azrakia, 3ème étage Roches Noires, Casablanca, 20303
Téléphone : 06.08.89.09.86 / 06.38.00.93.36
Email : pme-logis@amsl.gov.ma
Site web : www.pmelogis.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui technique et financier à la logistique

Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)

Offre :

PME Logis

Objet :

Accompagnement technique et financier en vue d'une mise à niveau logistique des PME

Eligibilité : PME

Descriptif :

Formation : Entre 1500 DH et 6000 DH par personne

Condition :

De droit marocain, en situation régulière vis-à-vis de la CNSS, en situation fiscale régulière et avec une conclusion d'un contrat de financement entre la PME, le Cabinet, l'AMDL et le GIAC Translog. L'octroi du financement est soumis à une évaluation préalable des demandes

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, création d'entreprise et démarrage de l'activité

Finalité :

Ressources humaines

Contact :

GIAC Translog, PME Logis, Angle rue Bapaume et Provins, Immeuble Azrakia, 3ème étage Roches Noires, Casablanca, 20303
Téléphone : 06.08.89.09.86 / 06.38.00.93.36
Email : pme-logis@amsl.gov.ma
Site web : www.pmelogis.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui technique et financier à la logistique

Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMD L)

Offre :

PME Logis

Objet :

Accompagnement technique et financier en vue d'une mise à niveau logistique des PME

Eligibilité : PME

Descriptif :

Performance opérationnelle, Performance Supply Chain et Outsourcing : 200.000 DH HT par PME

Condition :

De droit marocain, en situation régulière vis-à-vis de la CNSS, en situation fiscale régulière et avec une conclusion d'un contrat de financement entre la PME, le Cabinet, l'AMD L et le GIAC Translog. L'octroi du financement est soumis à une évaluation préalable des demandes

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, création d'entreprise et démarrage de l'activité

Finalité :

Ressources humaines

Contact :

GIAC Translog, PME Logis, Angle rue Bapaume et Provins, Immeuble Azrakia, 3ème étage Roches Noires, Casablanca, 20303
Téléphone : 06.08.89.09.86 / 06.38.00.93.36
Email : pme-logis@amsl.gov.ma
Site web : www.pmelogis.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui technique et financier à la logistique

Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)

Offre :

PME Logis

Objet :

Accompagnement technique et financier en vue d'une mise à niveau logistique des PME

Eligibilité : PME

Descriptif :

Performance Commerciale et Certification et labellisation : 120.000 DH HT par PME

Condition :

De droit marocain, en situation régulière vis-à-vis de la CNSS, en situation fiscale régulière et avec une conclusion d'un contrat de financement entre la PME, le Cabinet, l'AMDL et le GIAC Translog. L'octroi du financement est soumis à une évaluation préalable des demandes

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, création d'entreprise et démarrage de l'activité

Finalité :

Ressources humaines

Contact :

GIAC Translog, PME Logis, Angle rue Bapaume et Provins, Immeuble Azrakia, 3ème étage Roches Noires, Casablanca, 20303
Téléphone : 06.08.89.09.86 / 06.38.00.93.36
Email : pme-logis@amsl.gov.ma
Site web : www.pmelogis.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui technique et financier à la logistique

Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)

Offre :

PME Logis

Objet :

Accompagnement technique et financier en vue d'une mise à niveau logistique des PME

Eligibilité : PME

Descriptif :

Digitalisation de la Supply Chain : 500 000 HT par PME

Condition :

De droit marocain, en situation régulière vis-à-vis de la CNSS, en situation fiscale régulière et avec une conclusion d'un contrat de financement entre la PME, le Cabinet, l'AMDL et le GIAC Translog. L'octroi du financement est soumis à une évaluation préalable des demandes

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, création d'entreprise et démarrage de l'activité

Finalité :

Ressources humaines

Contact :

GIAC Translog, PME Logis, Angle rue Bapaume et Provins, Immeuble Azrakia, 3ème étage Roches Noires, Casablanca, 20303
Téléphone : 06.08.89.09.86 / 06.38.00.93.36
Email : pme-logis@amsl.gov.ma
Site web : www.pmelogis.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui technique et financier à la logistique

Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)

Offre :

PME Logis

Objet :

Accompagnement technique et financier en vue d'une mise à niveau logistique des PME

Éligibilité : PME

Descriptif :

Certification des compétences : 25.000 DH par personne

Condition :

De droit marocain, en situation régulière vis-à-vis de la CNSS, en situation fiscale régulière et avec une conclusion d'un contrat de financement entre la PME, le Cabinet, l'AMDL et le GIAC Translog. L'octroi du financement est soumis à une évaluation préalable des demandes

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, création d'entreprise et démarrage de l'activité

Finalité :

Ressources humaines

Contact :

GIAC Translog, PME Logis, Angle rue Bapaume et Provins, Immeuble Azrakia, 3ème étage Roches Noires, Casablanca, 20303
Téléphone : 06.08.89.09.86 / 06.38.00.93.36
Email : pme-logis@amsl.gov.ma
Site web : www.pmelogis.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui technique et financier à la logistique

Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)

Offre :

PME Logis

Objet :

Accompagnement technique et financier en vue d'une mise à niveau logistique des PME

Éligibilité : PME

Descriptif :

Bonnes pratiques : 3000 DH par personne

Condition :

De droit marocain, en situation régulière vis-à-vis de la CNSS, en situation fiscale régulière et avec une conclusion d'un contrat de financement entre la PME, le Cabinet, l'AMDL et le GIAC Translog. L'octroi du financement est soumis à une évaluation préalable des demandes

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, création d'entreprise et démarrage de l'activité

Finalité :

Ressources humaines

Contact :

GIAC Translog, PME Logis, Angle rue Bapaume et Provins, Immeuble Azrakia, 3ème étage Roches Noires, Casablanca, 20303
Téléphone : 06.08.89.09.86 / 06.38.00.93.36
Email : pme-logis@amsl.gov.ma
Site web : www.pmelogis.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Accompagnement intégré

Maroc PME

Offre :

TATWIR

Objet :

Accompagnement intégré couvrant en plus de l'appui à l'investissement, l'assistance technique et/ou le système d'information et/ou la créativité & co-développement

Eligibilité : TPME

Descriptif :

Accompagnement ciblé tout au long de la chaîne de valeur pour répondre à des problématiques spécifiques de développement du tissu des TPME locales et de renforcement de l'intégration des filières

Condition :

Les projets d'amorçage d'activité de moins d'un an ou de filiation, portés par des entreprises, coopératives, ou groupements d'entreprises et qui répondent aux conditions requises en termes de chiffre d'affaires annuel

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Exploitation et Développement /Croissance

Finalité :

Investissement, assistance technique et/ou le système d'information et/ou la créativité & co-développement et autres

Contact :

Maroc PME ,3 Avenue
Annakhil 457 Lot 11 Parcelle
N°3 Hay Riad, Rabat
Téléphone : 0802000005
Email : marocpme@ma-
rocpcme.gov.ma
Site web : www.ma-
rocpcme.gov.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Don

CCG

Offre :

LIGNE FRANCAISE

Objet :

Don rattaché au financement des prestations d'étude et de formation liées à l'activité de l'entreprise bénéficiaire du prêt "LIGNE FRANCAISE"

Eligibilité : PME

Descriptif :

Financement de 19% au maximum du montant du prêt "LIGNE FRANCAISE"

Condition :

Entreprise de droit marocain ayant bénéficié du prêt "LIGNE FRANCAISE"

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque du bénéficiaire

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Développement/
Croissance

Finalité :

Investissement



scannez le code QR



Prêts

Appui à travers nos prêts



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 2 : Prêts

Appui aux projets innovants

CCG

Offre :

Innov Start

Objet :

Financer la preuve de concept/business model

Éligibilité : Porteur de projet innovant ou Start-up innovante

Descriptif :

Prêt d'honneur plafonné à 250.000DH par porteur projet et 500.000DH destiné à financer la preuve de concept/business model

Condition :

Le financement est conditionné par la conclusion d'une convention d'accompagnement entre la cible éligible et la structure labellisée

Contact :

Par l'intermédiaire des structures labellisées par la CCG

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, Création d'entreprise et Démarrage de l'activité

Finalité :

Investissement, Innovation, technologie et recherche & développement



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 2 : Prêts

Appui aux projets innovants

CCG

Offre :

Innov Risk

Objet :

Financer la migration vers la production et la commercialisation

Eligibilité : Start-up innovante

Descriptif :

Avance remboursable d'un montant maximum de 2MDH pour financer la migration vers la production et la commercialisation des start-ups

Condition :

La demande de financement est présentée par la start-up via l'investisseur providentiel accompagné par le projet et ayant une prise de participation dans la start-up

Cycle de vie :

Création d'entreprise et Démarrage de l'activité

Finalité :

Investissement, Innovation, technologie et recherche & développement

Contact :

Caisse Centrale de Garantie, CCG Centre d'affaires Bd Ar Ryad Hay Ryad Rabat
Téléphone : 0537716868
Site web : www.ccg.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 2 : Prêts

Appui aux projets innovants

CCG

Offre :

Innov Dev

Objet :

Financer l'investissement et l'exploitation pour les concepts démontrés

Eligibilité : Start-up innovante

Descriptif :

Prêt participatif d'un montant maximum de 3MDH à un taux de 2 % destiné à financer l'investissement et l'exploitation pour les concepts démontrés

Condition :

La demande de financement est présentée par l'entreprise via la société de gestion du FPPA, accompagnée de documents objets de la demande

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Exploitation et Développement/Croissance

Finalité :

Investissement, Production, Import/Export et internationalisation

Contact :

Par l'intermédiaire des structures labellisées par la CCG



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 2 : Prêts

Financement

CCG

Offre :

MEZZANINE PME

Objet :

Prêt subordonné au remboursement par l'entreprise de toutes ses dettes bancaires

Eligibilité : PME

Descriptif :

Financement des besoins liés à des investissements et des besoins liés au fonds de roulement, avec un plafond de 10 MDH

Condition :

Entreprise souffrant d'une sous-capitalisation et exerçant dans le secteur de l'industrie, des services liés à l'industrie ou réalisant au moins 20% de leur chiffre d'affaire à l'export

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Développement/
Croissance

Finalité :

Exploitation, investissement

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 2 : Prêts

Financement conjoint

Banque/CCG

Offre :

GREEN INVEST

Objet :

Prêt destiné à l'acquisition des biens matériels et/ou immatériels ainsi que des installations techniques et des constructions

Eligibilité : PME

Descriptif :

Financement jusqu'à 40% des investissements se rapportant à la protection de l'environnement, l'efficacité énergétique et le développement durable, plafonné à 10 MDH

Condition :

Entreprise de droit marocain à l'exception de la promotion immobilière et de la pêche hauturière

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Développement/
Croissance

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 2 : Prêts

Financement conjoint

Banque/CCG

Offre :

RENOVOTEL

Objet :

Prêt destiné à financer les programmes de rénovation des établissements d'hébergement touristique

Eligibilité : PME

Descriptif :

Financement jusqu'à 45% des investissements matériels et immatériels de mise à niveau et de repositionnement, plafonné à 20 MDH par établissement

Condition :

*Les unités classées hôtels 5 étoiles, 4 étoiles, 3 étoiles, 2 étoiles, 1 étoile, les hôtels clubs, les résidences hôtelières et les maisons d'hôtes.

*Avoir au moins une durée d'exploitation continue ou discontinue de 5 ans

Cycle de vie :

Développement/Rénovation et mise à niveau

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 2 : Prêts

Financement conjoint

Banque/CCG

Offre :

LIGNE FRANCAISE

Objet :

Prêt destiné à l'achat de biens et services français ainsi que des prestations d'étude et de formation en faveur des entreprises marocaines

Eligibilité : PME

Descriptif :

Financement jusqu'à 75% de l'acquisition auprès de fournisseur(s) français de biens et services d'origine française et également

Condition :

Entreprise de droit marocain ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 25M€ et dont le capital est majoritairement marocain

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Développement/
Croissance

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 2 : Prêts

Financement

CCG

Offre :

START TPE

Objet :

Prêt d'honneur destiné à financer des besoins en fonds de roulement liés à des crédits bancaires à moyen et long terme accordés en faveur des entreprises éligibles

Eligibilité : TPE

Descriptif :

Financement du besoin en fonds de roulement correspondant à 20% maximum du montant du crédit bancaire à moyen et long terme dans le cadre du programme INTELAKA, avec un plafond de 50 mille DH

Condition :

Entreprise ayant bénéficié d'un crédit bancaire à moyen et long terme de 300.000 DH maximum garanti par Damane Intelak ou Intelak Al Moustatmir Al Qarawi

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque du bénéficiaire

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Développement/
Croissance

Finalité :

Exploitation



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 2 : Prêts

Cofinancement des projets de restructuration

Banques

Offre :

TAMWIL RELANCE

Objet :

Financement des programmes de restructuration des entreprises au profit des entreprises traversant des difficultés conjoncturelles

Eligibilité : PME

Descriptif :

TAMWIL RELANCE est un cofinancement avec la banque destiné à appuyer les programmes de restructuration des entreprises éligibles traversant des difficultés conjoncturelles afin de renforcer leurs chances de survie

Condition :

Les programmes de restructuration seront financés par un crédit conjoint, constitué de la part de TAMWIL RELANCE et de la part de la banque, et ce, dans des conditions exigées

Cycle de vie :

Exploitation

Finalité :

Investissement, production et autres

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 2 : Prêts

Financement conjoint

AMC/CCG

Offre :

TAMWIL MICRO-CREDIT

Objet :

Ligne de financement en faveur des Associations de Micro-Crédit "Association", destinée à octroyer des crédits aux TPE éligibles

Eligibilité : TPE

Descriptif :

Financement à hauteur de 20% des besoins d'investissement et d'exploitation, plafonné à 20 mille DH par projet

Condition :

Entreprise de droit marocain justifiant l'exercice d'une activité commerciale

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Développement/
Croissance

Finalité :

Exploitation et investissement

Contact :

Par l'intermédiaire de
l'AMC du bénéficiaire



scannez le code QR



Garanties

Appui à travers nos fonds de garanties



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 3 : Garanties

Garantie des crédits bancaires, crédits-bails, prêts d'honneur et micro-crédits

Banque/CCG

Offre :

DAMANE EXPRESS

Objet :

Garantie des crédits bancaires, crédits-bails, prêts d'honneur et micro-crédits

Eligibilité : TPE/PME

Descriptif :

*Crédit inférieur ou égal à 1M

*Garantie à hauteur de 70%, plafonnée à 80% pour les entreprises promues majoritairement par une ou plusieurs femmes

*Prêts d'honneur ne dépassant pas 300.000DH

*Micro-crédits

Condition :

Entreprise de droit marocain ayant pour objet ou activité la production de biens et/ou de services, avec un plafond de risque de 2 MDH. Exclusion: promotion immobilière et pêche hauturière

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/ Croissance

Finalité :

Exploitation, investissement, consolidation, restructuration

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque, l'AMC ou la société de leasing du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 3 : Garanties

Garantie des crédits de fonctionnement

Banque/CCG

Offre :

DAMANE ATASSYIR

Objet :

Garantie des crédits de fonctionnement dont le montant est supérieur à 1 MDH

Eligibilité : TPE/PME

Descriptif :

*Garantie à hauteur de 60%.

*Le plafond de risque est de 10 MDH par opération et 20 MDH sur une même entreprise, tous concours de garantie confondus, avec possibilité de relèvement 40 MDH si entreprise industrielle, exportatrice ou opérant dans l'économie verte

Condition :

Entreprises, personnes physiques ou morales, de droit marocain ayant pour objet pour objet ou activité la production de biens et/ou de services, avec un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 200 MDH (HT)

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/Croissance

Finalité :

Exploitation

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque ou la société de leasing du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 3 : Garanties

Garantie des crédits bancaires

Banque/CCG

Offre :

DAMANE ISTITMAR

Objet :

Garantie des crédits d'investissement, de restructuration financière, de transmission ou de reprise d'affaires dont le montant est supérieur à 1 MDH

Eligibilité : TPE/PME

Descriptif :

*Garantie entre 50 et 70% selon l'objet de l'opération.

*Le plafond de risque peut aller jusqu'à 20 MDH par opération et 40 MDH par entreprise selon l'activité de l'entreprise

Condition :

Entreprises, personnes physiques ou morales, de droit marocain ayant pour objet ou activité la production de biens et/ou de services, et dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 200MDH (HT)

Cycle de vie :

Création d'entreprise/Démarrage/
Développement/Croissance, Autres

Finalité :

Investissement, restructuration financière,
transmission ou reprise d'affaires

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque ou la société de leasing du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 3 : Garanties

Garantie des apports en fonds propres

CCG/organisme du capital investissement

Offre :

DAMANE capital risque

Objet :

Garantie des apports en fonds réalisés par les sociétés de capital-risque

Eligibilité : TPE, PME, Start-up

Descriptif :

Garantie de 60 % des apports en fonds propres et quasi-fonds propres pour les projets innovants et 50% pour les autres projets

Condition :

Sociétés de droit marocain, non cotées en bourse, et sociétés n'ayant pas fait l'objet de redressement judiciaire à la date de l'apport des fonds

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Développement/Croissance

Finalité :

Investissement

Contact :

Consulter la liste des structures labellisées par la CCG



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 3 : Garanties

Garantie des crédits bancaires

Banque/CCG

Offre :

Fonds de garantie projets touristiques

Objet :

Garantie des crédits bancaires moyen et long terme pour le développement de produits d'hébergement et/ou d'animation touristiques

Eligibilité : PME

Descriptif :

*Garantie entre 50 et 70% selon l'objet de l'opération.

*Plafond de risque jusqu'à 100 MDH

Condition :

Entreprises de droit marocain présentant un programme d'investissement portant sur la création d'un établissement d'hébergement et/ou d'une composante d'animation touristique

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Développement/Croissance

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 3 : Garanties

garantie des crédits de fonctionnement et d'investissement

Tamwil El Fellah

Offre :

TAMWIL EL FELLAH

Objet :

Financement des petites et moyennes exploitations agricoles, qui sont exclues du financement bancaire classique

Eligibilité : Petits producteurs agricoles

Descriptif :

Garantie plafonnée à 60% des prêts accordés aux petites et moyennes exploitations agricoles, pour des crédits de 200.000 DH maximum par exploitant.

Condition :

Personnes physiques, personnes morales et coopératives ayant une activité liée au secteur agricole

Contact :

Tamwil Al Fellah
Téléphone : 05.37.26.93.93
Email: tamwilelfellah@creditagricole.ma
Adresse: 28, Rue Abou Faris Al Marini, BP 49 – Rabat
<https://www.creditagricole.ma/tamwilfalah.php>

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/Croissance

Finalité :

Investissement, Production



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 3 : Garanties

Garantie des financements participatifs

Banque ou Fenêtre Participatives/SANAD TAMWIL

Offre :

DAMANE MOUKAWALA/ DAMANE MOUBACHIR

Objet :

Garantie des financements participatifs en faveur des entreprises dont le CA ne dépasse pas 10 MDH et le montant du financement objet de la garantie n'excède pas 1 MDH

Eligibilité : TPE

Descriptif :

Garantie des financements participatifs destinés à couvrir les besoins l'investissement ou d'exploitation en faveur des entreprises en création ou en développement

Condition :

Entreprise de droit marocain ayant pour objet ou activité la production de biens et/ou de services
Le plafond de risque relatif à ce produit est de 5 MDH sur une même entreprise toutes banques

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/Croissance

Finalité :

Investissement, Production

Contact :

Par l'intermédiaire de la Banque ou la Fenêtre Participatives du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 3 : Garanties

Garantie des financements participatifs

Banque ou Fenêtre Participatives/SANAD TAMWIL

Offre :

DAMANE MOUKAWALA/DAMANE DAYN

Objet :

Garantie des financements participatifs en faveur des entreprises dont le CA est supérieur 10 MDH ou le montant du financement dépasse 1 MDH

Eligibilité : TPE / PME

Descriptif :

Garantie des financements participatifs destinés à couvrir les besoins l'investissement ou d'exploitation en faveur des entreprises en création ou en développement

Condition :

Entreprise de droit marocain ayant pour objet ou activité la production de biens et/ou de services

Le plafond de risque est de 10 MDH par opération et 20 MDH sur une même entreprise, tous concours de garantie confondus.

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/Croissance

Finalité :

Investissement, Production

Contact :

Par l'intermédiaire de la Banque ou la Fenêtre Participatives du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 3 : Garanties

Garantie du financement des crédits bancaires

Banque/CCG

Offre :

INTELAK AL MOUSTATMIR AL QARAWI

Objet :

Garantie de financements des crédits bancaires à court, moyen et long terme inférieurs ou égaux à 1,2 MDH

Éligibilité : PME, TPE, Porteur de projet, Auto-entrepreneur, Personne physique, Start-up, Coopératives, Cluster, Exploitant agricole

Descriptif :

Garantie de 80% du crédit bancaire pour les primo-accédants et pour les entreprises exportatrices vers l'Afrique, et crédits à moyen et long terme, d'un montant total inférieur ou égal à 1,2MDH. Ces crédits sont dédiés au monde rural.

Condition :

Etre créées depuis 5 ans maximum à la date de la présentation de la demande de prêt. Cette condition ne s'applique pas aux entreprises exportatrices vers l'Afrique. Avoir un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 10MDH

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/ Croissance, Autre

Finalité :

Exploitation, investissement

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 3 : Garanties

Garantie du financement des crédits bancaires

Banque/CCG

Offre :

DAMANE INTELAK

Objet :

Garantie de financements des crédits bancaires à court, moyen et long terme inférieurs ou égaux à 1,2 MDH

Éligibilité : PME, TPE, Porteur de projet, Auto-entrepreneur, Personne physique, Start-up, Coopératives, Cluster

Descriptif :

Garantie de 80% du crédit bancaire pour les primo-accédants et pour les entreprises exportatrices vers l'Afrique, et crédits à moyen et long terme, d'un montant total inférieur ou égal à 1,2MDH

Condition :

Etre créées depuis 5 ans maximum à la date de la présentation de la demande de prêt. Cette condition ne s'applique pas aux entreprises exportatrices vers l'Afrique. Avoir un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 10MDH

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/ Croissance, Autre

Finalité :

Exploitation, investissements

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 3 : Garanties

Garantie du financement des crédits bancaires

Banque/CCG

Offre :

DAMANE OXYGENE

Objet :

Garantie du découvert exceptionnel plafonné à 20 MDH

Eligibilité : TPE, PME

Descriptif :

Garantie de 95% du découvert exceptionnel couvrant 3 mois de charges courantes

Condition :

Entreprises impactées négativement par la crise COVID-19.
Avoir un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 500 MDH

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Développement/
Croissance

Finalité :

Exploitation

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 3 : Garanties

Garantie du financement des crédits bancaires

Banque/CCG

Offre :

DAMANE OXYGENE PI

Objet :

Garantie du découvert exceptionnel plafonné à 20 MDH

Eligibilité : TPE, PME

Descriptif :

Garantie de 95% du découvert exceptionnel couvrant 3 mois de charges courantes

Condition :

Entreprises opérant dans la promotion immobilière impactées par la crise COVID-19, ayant des lignes de Crédit de Promotion Immobilière non encore remboursées et dont le chiffre d'affaires moyen sur les 3 derniers exercices ne dépasse pas 500 MDH

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Développement/
Croissance

Finalité :

Exploitation

Contact :

Par l'intermédiaire de la
banque du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 3 : Garanties

Garantie du financement des crédits bancaires

Banque/CCG

Offre :

DAMANE RELANCE

Objet :

Garantie du crédit moyen long terme plafonné à 100 MDH

Eligibilité : PME

Descriptif :

Garantie de 95% du découvert exceptionnel couvrant 3 mois de charges courantes

Condition :

Entreprises impactées négativement par la crise COVID-19. Avoir un chiffre d'affaires supérieur à 10 MDH

Cycle de vie :

Relance

Finalité :

Exploitation

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 3 : Garanties

Garantie du financement des crédits bancaires

Banque/CCG

Offre :

RELANCE TPE

Objet :

Garantie du crédit moyen long terme plafonné à 10 MDH

Eligibilité : TPE

Descriptif :

Garantie de 95% du crédit moyen long terme destiné au financement du besoin en fonds de roulement

Condition :

Entreprises impactées négativement par la crise COVID-19. Avoir un chiffre d'affaires inférieur à 10 MDH

Cycle de vie :

Relance

Finalité :

Exploitation

Contact :

Par l'intermédiaire de la banque du bénéficiaire



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 3 : Garanties

Garantie du financement des crédits bancaires

Banque/CCG

Offre :

AUTO-ENTREPRENEURS COVID-19

Objet :

Garantie du crédit du crédit moyen terme plafonné à 15000 DH

Eligibilité : Auto-entrepreneur

Descriptif :

Garantie de 85% du crédit moyen terme destiné au financement des charges courantes

Condition :

Auto-entrepreneur impacté négativement par la crise covid-19 et ayant effectué une déclaration fiscale datant de moins d'un an et au plus tard au 30 avril 2020

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Développement/
Croissance

Finalité :

Exploitation

Contact :

Par l'intermédiaire de la
banque du bénéficiaire



scannez le code QR



Prise de participation

Financement par prise de participation
dans le capital de votre entreprise

Prise de
participation



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 4 : Prise de participation

Prise de participation par le Fonds «PME Croissance»

Private Equity Initiatives

Offre :

Fonds emergence invest

Objet :

Prise de participation dans le capital des PME à travers le Fonds PME Croissance

Eligibilité : PME de droit marocain non cotée en bourse

Descriptif :

Prise de participation par apports de fonds dans le capital des PME qui sont aux stades de développement et de transmission

Condition :

PME à fort potentiel de développement dont le siège social est au Maroc.
Le plafond par projet est de 43 MDH

Cycle de vie :

Démarrage d'activité, Développement/
Croissance et Autres

Finalité :

Investissement

Contact :

Africinvest, Espace Porte
d'Anfa, Rue Bab Chellah,
Résidence les Champs
d'Anfa D, 20050
Casablanca
Téléphone : 05 22 36 37
36

Email : farid.benlafdil@afriinvest.com
Site web : <http://www.afriinvest.com/>



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 4 : Prise de participation

Prise de participation par le Fonds «3P Fund»

Entreprises Partners

Offre :

Fonds emergence invest

Objet :

Prise de participation dans le capital des PME à travers le Fonds 3P Fund

Eligibilité : PME de droit marocain non cotée en bourse

Descriptif :

Prise de participation par apports de fonds dans le capital des PME qui sont aux stades principalement de développement et de transmission

Condition :

PME à fort potentiel de développement dont le siège social est au Maroc.
Le plafond par projet est de 40 MDH

Cycle de vie :

Démarrage d'activité, Développement/
Croissance et Autres

Finalité :

Investissement

Contact :

Entreprises Partners , 416,
rue Mustapha El Maâni,
11ème étage - 20000
Casablanca
Téléphone : 05 22 20 08 78
Email : r.charaf@entre-
prisespartners.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 4 : Prise de participation

Investissement en capital et quasi-capital

Azur Innovation

Offre :

Capital Amorçage et risque

Objet :

Financement des start-ups innovantes par apports de fonds

Eligibilité : Start-up innovante

Descriptif :

Prise de participation par apports de fonds dans le capital des start-ups innovantes, aux stades de Seed, Early Stage et Venture Capital et qui sont domiciliées au Maroc

Condition :

Entreprises entre 18 mois et 5 ans d'existence, ayant un produit/service innovant en phase de test ou mis sur le marché avec des perspectives de croissance. Le plafond par projet est de 5 MDH

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité et Développement/Croissance

Finalité :

Innovation, technologie et recherche & développement, Protection de l'environnement et développement durable

Contact :

Azur partners ,Immeuble Blue Park N°25
Etage 11 117, Angle Avenue Hassan II & Rue d'Agadir, Casablanca
Téléphone : 05 22 25 16 81
Email : t.haddi@azur-partners.ma
Site web : www.azur-partners.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 4 : Prise de participation

Investissement en capital et quasi-capital

SEAF Morocco Capital Partners

Offre :

Capital Amorçage et risque

Objet :

Financement des start-ups innovantes par apports de fonds

Eligibilité : Start-up innovante

Descriptif :

Prise de participation par apports de fonds dans le capital des start-ups innovantes, aux stades de Seed, Early Stage et Venture Capital et qui sont domiciliées au Maroc

Condition :

Entreprises entre 18 mois et 5 ans d'existence, ayant un produit/service innovant en phase de test ou mis sur le marché avec des perspectives de croissance. Le plafond par projet est de 5 MDH

Contact :

SEAF Morocco Capital Partners
CEED Morocco: 49 Avenue
2 Mars, 3ème étage,
Bureau No 14, Casablanca
Téléphone : 05 22 94 03 59
Email : zoukacha@ceed-morocco.org
Site web : <http://ceed-morocco.org>



scannez le code QR

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité et Développement/Croissance

Finalité :

Innovation, technologie et recherche & développement



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 4 : Prise de participation

Investissement en capital et quasi-capital

Maroc Numeric Fund II

Offre :

Capital Amorçage et risque

Objet :

Financement des start-ups innovantes par apports de fonds

Eligibilité : Start-up innovante

Descriptif :

Prise de participation par apports de fonds dans le capital des start-ups innovantes, aux stades de Seed, Early Stage et Venture Capital et qui sont domiciliées au Maroc

Condition :

Entreprises entre 18 mois et 5 ans d'existence, ayant un produit/service innovant en phase de test ou mis sur le marché avec des perspectives de croissance. Le plafond par projet est de 5 MDH

Contact :

MITC Capital
Maroc Numeric Fund S.A.S,
Technopark, Casablanca,
20153
Téléphone : 05 37 20 96 22
Email : omar.elhiyani@
mitccapital.ma
Site web : www.mnf.ma

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité et Développement/Croissance

Finalité :

Innovation, technologie et recherche & développement



scannez le code QR



Foncier

Mécanismes de soutien foncier



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 5 : Foncier

Foncier

Direction des Domaines de l'Etat

Offre :

Mobilisation des terrains domaniaux pour des projets d'investissement

Objet :

Mobilisation des terrains domaniaux pour la réalisation des projets d'investissement (hors secteur agricole)

Eligibilité : TPE, PME, Start-up, Auto-entrepreneur, Porteur de projet, Personne physique et Autres

Descriptif :

Mobilisation des terrains domaniaux par voie de cession ou de location pour des projets d'investissement dans les secteurs productifs créateurs de richesse et d'emplois (hors secteur agricole)

Condition :

Approbation du projet et fixation du prix de cession ou de la valeur locative du foncier par les commissions compétentes, et opérations de cession ou de location soumises à une autorisation préalable de l'autorité compétente et à des conditions de valorisation et résolutives

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, Création d'entreprise, Démarrage de l'activité et Développement/Croissance

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire du centre régional de l'investissement de votre région



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 5 : Foncier

Foncier

Direction des Domaines de l'Etat et ADA

Offre :

Location des terrains domaniaux pour des projets d'investissement agricole

Objet :

Location des terrains domaniaux pour des projets d'investissement agricole

Eligibilité : Investisseurs agricoles

Descriptif :

Mobilisation des terrains domaniaux agricoles par voie de location par appels d'offres (ou de gré à gré sous conditions spécifiques) au profit des investisseurs agricoles

Condition :

Location par appels d'offres lancés par l'ADA, ou au gré à gré sous conditions spécifiques et après accord de la commission compétente.
Loyer fixé par la commission compétente.
Location formalisée par la signature de conventions de partenariat entre l'état (DDE et ADA) et l'investisseur.

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, Création d'entreprise, Démarrage de l'activité et Développement/Croissance

Finalité :

Investissement

Contact :

Investissement au Maroc
Téléphone : 05 37 57 37 98
Email : dap@ada.gov.ma



scannez le code QR



Fiscalité

Mécanismes de soutien fiscal



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération de la TVA sur les biens d'investissement

Objet :

Achat en exonération de la TVA, des biens d'investissement

Eligibilité : SARLAU SARL S.A Auto-entrepreneur Personne Physique Autre

Descriptif :

Exonération de la TVA sur les biens d'investissement pendant 36 mois à compter du début d'activité, à l'exclusion des véhicules acquis par les agences de location de voitures

Condition :

Biens d'investissement à immobiliser à l'actif de l'entreprise

Cycle de vie :

Création d'entreprise et Démarrage de l'activité

Finalité :

investissement

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Non assujettissement à la TVA

Objet :

Non assujettissement à la TVA pour les commerçants

Eligibilité : TPE/PME

Descriptif :

Non assujettissement à la TVA pour les commerçants dont le chiffre d'affaires taxable annuel est inférieur à 2MDH

Condition :

Activités commerciales et Seuil

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Allègement des obligations fiscales pour les petits redevables

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération de la TVA sans droit à déduction

Objet :

Exonération de la TVA sans droit à déduction pour les fabricants et prestataires de services et les personnes physiques

Eligibilité : TPE Personnes physiques

Descriptif :

Exonération de la TVA sans droit à déduction pour les fabricants et prestataires de services et les personnes physiques dont le chiffre d'affaires annuel taxable est inférieur ou égal à 500.000 DH

Condition :

Activités industrielles, prestations de service et personnes physiques autres que celles visées à l'article 89-I-12° du CGI et Seuil

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Allègement des obligations fiscales pour les petits redevables

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération de la TVA sans droit à déduction

Objet :

Exonération de la TVA sans droit à déduction pour les sociétés sportives

Eligibilité : sociétés sportives et personnes morales

Descriptif :

Exonération de la TVA sans droit à déduction pour les sociétés sportives

Condition :

Sociétés sportives régulièrement constituées conformément à la loi 30-09 relative à l'éducation physique

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Encouragement des sociétés sportives

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Taux réduit

DGI

Offre :

Barème progressif de l'IS avantageux à la TPE et PME

Objet :

Barème progressif de l'IS avantageux à la TPE et PME

Eligibilité : TPE/PME/ personnes morales

Descriptif :

Application d'un taux de l'IS allant de 10% à 31% selon le montant du bénéfice

Condition :

Toutes les activités sans conditions

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Réduction de la charge fiscale des TPE/ PME

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération de la cotisation minimale /IS

Objet :

Dispense de la cotisation minimale sur les activités professionnelles et/ou agricoles

Eligibilité : TPE/PME/ personnes morales

Descriptif :

Dispense du paiement de la cotisation minimale pendant les 36 premiers mois suivant la date de début d'exploitation sur les activités professionnelles et/ou agricoles.

Condition :

activités professionnelles et/ou agricoles, avec un délai de 36 mois

Cycle de vie :

Création d'entreprise et Démarrage de l'activité

Finalité :

Encouragement des entreprises nouvellement créées

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération de la cotisation minimale /IR

Objet :

Dispense de la cotisation minimale sur les activités professionnelles et/ou agricoles

Eligibilité : TPE/PME/ Personnes physiques

Descriptif :

Dispense du paiement de la cotisation minimale pendant les 3 premiers exercices comptables suivant la date du début d'activité pour les activités professionnelles et/ou agricoles.

Condition :

Activités professionnelles et/ou agricoles et un délai de 36 mois

Cycle de vie :

Création d'entreprise et Démarrage de l'activité

Finalité :

Encouragement des entreprises nouvellement créées

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération de l'IR

Objet :

Exonération d'une tranche du revenu annuel

Éligibilité : TPE/PME/ Personnes physiques

Descriptif :

Exonération de l'IR au profit des entreprises dont le revenu annuel est inférieur à 30.000 DH

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité et Exploitation

Finalité :

Réduction de la charge fiscale des TPE/ PME

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération des entreprises agricoles de l'IS

Objet :

Exonération permanente de l'IS des entreprises agricoles

Eligibilité : Sociétés agricoles (Personnes morales)

Descriptif :

Exonération permanente de l'IS des entreprises agricoles dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 5 MDH

Condition :

Activités agricoles définies à l'article 46 du CGI

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Décharge fiscale des petits exploitants agricoles

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération des coopératives de l'IS

Objet :

Exonération permanente de l'IS des coopératives

Eligibilité : Coopératives

Descriptif :

Exonération permanente de l'IS de toutes les coopératives opérant sur certaines activités ou dont le chiffre d'affaires est plafonné à 10 MDH hors TVA pour d'autres activités

Condition :

Activités de collecte et de commercialisation ou de transformation de la matière première liées aux coopératives

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Encouragement de l'économie coopérative

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération des entreprises agricoles de l'IR

Objet :

Exonération permanente de l'IR/revenus des entreprises agricoles

Eligibilité : TPE/PME/ Personnes physiques/ Exploitants agricoles

Descriptif :

Exonération permanente de l'IR/revenus des entreprises agricoles dont le CA ne dépasse pas 5 MDH

Condition :

Activités agricoles définies à l'article 46 du CGI

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Décharge fiscale des petits exploitants agricoles

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Neutralité fiscale de l'apport de l'ensemble du passif et de l'actif à une société soumise à l'IS

Objet :

Exonération de l'apport de l'ensemble du passif et de l'actif d'une entreprise individuelle ou en indivision à une société soumise à l'IS

Eligibilité : TPE, PME, Personnes physiques

Descriptif :

Neutralité fiscale de l'apport de l'ensemble du passif et de l'actif à une société soumise à l'IS,

Condition :

Apport de biens immeubles du patrimoine privé à l'actif d'une société et conditions prévues à l'article 161 Ter du CGI

Cycle de vie :

Exploitation, Développement/Croissance et Autres

Finalité :

Encouragement de la transformation en société

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Neutralité fiscale au titre de l'IS des prises de participation dans le capital des Startup

Objet :

Réduction de l'IS pour les entreprises qui prennent des participations dans le capital des entreprises innovantes en nouvelles technologies

Éligibilité : TPE, PME, Start-up

Descriptif :

Réduction occasionnelle de l'IS égale au montant de l'impôt correspondant au montant de la participation dans le capital des jeunes entreprises innovantes en nouvelles technologies. Le montant de la participation ouvrant droit à la réduction d'impôt est plafonné à 500.000DH

Condition :

Prise de participation dans le capital des Start-ups avec conditions prévues à l'article 7-XII du CGI

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Développement/Croissance, Autres

Finalité :

Innovation, technologie et recherche & développement, Protection de l'environnement, développement durable et Autres

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Neutralité fiscale au titre de l'IS

Objet :

Exonération de l'IS de l'apport de l'ensemble ou une partie du passif et l'actif d'une association sportive à une société sportive

Eligibilité : TPE, PME et associations sportives

Descriptif :

Neutralité fiscale au titre de l'IS de l'opération d'apport par une association sportive d'une partie ou de la totalité de ses actifs et passifs à une société sportive

Condition :

Sociétés sportives constituées conformément à la loi 30-09 relative à l'éducation physique et aux sports

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Développement/Croissance et Autres

Finalité :

Encouragement de la transformation en société



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Taux réduit

DGI

Offre :

Imposition permanente à l'IS au taux réduit pour les entreprises exportatrices de produits et services

Objet :

Imposition permanente à l'IS au taux plafonné à 20 % pour les entreprises exportatrices

Eligibilité : TPE, PME /Personnes morales/ Entreprises exportatrices

Descriptif :

Imposition permanente au taux du barème avantageux à la TPE/PME allant de 10 à 20% selon le bénéfice pour les entreprises exportatrices, à l'exclusion des métaux de récupération

Condition :

Exportation de produits et services à l'exclusion des métaux de récupération et conditions prévues à l'article 7-IV et X du CGI

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Exploitation et Développement/Croissance

Finalité :

Import/Export et internationalisation et Autres

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Taux réduit

DGI

Offre :

Imposition permanente à l'IR au taux réduit pour les entreprises exportatrices de produits et services

Objet :

Imposition permanente à l'IR au taux réduit pour les entreprises exportatrices

Eligibilité : TPE/ PME/ Personnes physiques / Entreprises exportatrices

Descriptif :

Imposition permanente à l'IR au taux réduit de 20% pour les entreprises exportatrices, à l'exclusion des métaux de récupération.

Condition :

Exportation de produits et services à l'exclusion des métaux de récupération et conditions prévues à l'article 7-IV et X du CGI

Cycle de vie :

Démarrage de l'activité, Exploitation et Développement/Croissance

Finalité :

Import/Export, internationalisation et Autres

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Taux réduit

DGI

Offre :

Imposition temporaire au taux réduit de l'IR des établissements privés d'enseignement ou de formation professionnelle

Objet :

Taux réduit de l'IR pour le secteur de l'enseignement et la formation professionnelle

Eligibilité : TPE, PME/ personnes physiques / Secteur de l'enseignement

Descriptif :

Imposition temporaire au taux réduit de l'IR durant les 5 premiers exercices consécutifs suivant la date du début d'exploitation pour le secteur de l'enseignement et la formation professionnelle

Cycle de vie :

Création d'entreprise et Démarrage de l'activité

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Taux réduit

DGI

Offre :

Imposition temporaire au taux plafonné de l'IS des établissements privés d'enseignement ou de formation professionnelle

Objet :

Taux plafonné de l'IS pour le secteur de l'enseignement et la formation professionnelle

Eligibilité : TPE, PME / personnes morales / Secteur de l'enseignement

Descriptif :

Imposition temporaire au taux de l'IS plafonné à 20% durant les 05 premiers exercices consécutifs suivant la date du début d'exploitation, pour les établissements privés d'enseignement ou de formation professionnelle.

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Taux réduit

DGI

Offre :

Imposition temporaire au taux plafonné de l'IS des entreprises artisanales

Objet :

Taux plafonné de l'IS pour les entreprises artisanales

Eligibilité : TPE, PME/ Personnes morales, Secteur Artisanat

Descriptif :

Imposition temporaire au taux de l'IS plafonné à 20 % durant les 5 premiers exercices consécutifs suivant la date du début d'exploitation, pour les entreprises artisanales dont l'activité de production est manuelle

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité

Finalité :

Investissement, Production et Autres

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Taux réduit

DGI

Offre :

Imposition temporaire au taux réduit de l'IR des entreprises artisanales

Objet :

Taux réduit de l'IR pour les entreprises artisanales

Éligibilité : TPE, PME/ Personnes physiques, Secteur Artisanat

Descriptif :

Imposition temporaire au taux réduit de l'IR durant les 5 premiers exercices consécutifs suivant la date du début d'exploitation pour les entreprises artisanales dont l'activité de production est manuelle

Cycle de vie :

Création d'entreprise et Démarrage de l'activité

Finalité :

Investissement, Production et Autres

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale et taux réduit

DGI

Offre :

Exonération temporaire de l'IS suivie d'un taux plafonné de l'IS pour les sociétés sportives

Objet :

Exonération de l'IS suivie d'un taux plafonné pour les sociétés sportives

Eligibilité : TPE/ PME / Entreprises sportives

Descriptif :

Exonération de l'IS pendant les 5 premiers exercices à compter du premier exercice d'exploitation puis imposition à l'IS aux taux du barème plafonné à 20% pour les sociétés sportives

Condition :

Sociétés sportives régulièrement constituées conformément à la loi 30-09 relative à l'éducation physique

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale et taux réduit

DGI

Offre :

Exonération temporaire de l'IS suivie d'un taux plafonné de l'IS pour les sociétés industrielles

Objet :

Exonération de l'IS suivie d'un taux plafonné pour les sociétés industrielles

Éligibilité : TPE/ PME / Sociétés industrielles

Descriptif :

Exonération de l'IS pendant les 5 premiers exercices à compter de la date de début d'exploitation puis imposition à l'IS aux taux du barème plafonné à 28 % pour les sociétés industrielles

Condition :

sociétés industrielles exerçant des activités fixées par le décret n° 2-17-743 du 19/06/2018

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale et taux réduit

DGI

Offre :

Exonération de l'IS suivie d'un taux spécifique pour les entreprises qui exercent leurs activités dans les zones d'accélération industrielle

Objet :

Exonération de l'IS suivie d'un taux spécifique pour les entreprises qui exercent leurs activités dans les zones d'accélération industrielle

Eligibilité : TPE/ PME / personnes morales

Descriptif :

Exonération de l'IS durant les 5 premiers exercices à compter de la date de début d'exploitation puis imposition à l'IS au taux spécifique de 15 % pour les entreprises qui exercent leurs activités dans les zones d'accélération industrielle

Condition :

les entreprises qui exercent leurs activités dans les zones d'accélération industrielle

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale et taux réduit

DGI

Offre :

Exonération de l'IR suivie d'un taux spécifique pour les entreprises qui exercent leurs activités dans les zones d'accélération industrielle

Objet :

Exonération de l'IR suivie d'un taux spécifique pour les entreprises qui exercent leurs activités dans les zones d'accélération industrielle

Eligibilité : TPE/ PME / personnes physiques

Descriptif :

Exonération de l'IR durant les 5 premiers exercices à compter de la date de début d'exploitation puis imposition à l'IR au taux spécifique de 20 % pour les entreprises qui exercent leurs activités dans les zones d'accélération industrielle

Condition :

Les entreprises qui exercent leurs activités dans les zones d'accélération industrielle

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale et taux réduit

DGI

Offre :

Exonération temporaire de l'IS suivie d'un taux plafonné de l'IS pour les établissements hôteliers, les sociétés de gestion des résidences immobilières de promotion touristique et les établissements d'animation touristique

Objet :

Exonération de l'IS suivie d'un taux plafonné pour les établissements hôteliers, les sociétés de gestion des résidences immobilières de promotion touristique et les établissements d'animation touristique

Éligibilité : TPE / PME / Etablissements hôteliers

Descriptif :

Exonération de l'IS pendant les 5 ans consécutifs à compter de l'exercice au cours duquel la première opération d'hébergement a été réalisée en devises puis imposition à l'IS aux taux du barème plafonné à 20 % pour les établissements hôteliers

Condition :

Établissements hôteliers, sociétés de gestion des résidences immobilières de promotion touristique (définies par la loi 61-00) et les établissements d'animation touristique dont les activités sont fixées par voie réglementaire et conditions prévues à l'article 7-VI du CGI

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale et taux réduit

DGI

Offre :

Exonération temporaire de l'IR suivie d'un taux réduit de l'IR de 20 % pour les établissements hôteliers, les sociétés de gestion des résidences immobilières de promotion touristique et les établissements d'animation touristique

Objet :

Exonération totale de l'IR suivie d'un taux réduit pour les établissements hôteliers, les sociétés de gestion des résidences immobilières de promotion touristique et les établissements d'animation touristique

Éligibilité : TPE / PME / Etablissements hôteliers

Descriptif :

Exonération totale de l'IR pendant les 5 ans consécutifs à compter de l'exercice au cours duquel la première opération d'hébergement a été réalisée en devises puis imposition à l'IR aux taux réduit de 20 % pour les établissements hôteliers

Condition :

Établissements hôteliers, sociétés de gestion des résidences immobilières de promotion touristique (définies par la loi 61-00) et les établissements d'animation touristique dont les activités sont fixées par voie réglementaire et conditions prévues à l'article 7-VI du CGI

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité Exploitation, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Taux réduit

DGI

Offre :

Imposition temporaire au taux de l'IS plafonné pour les promoteurs immobiliers au titre des revenus provenant de la location de cités, des résidences et des campus universitaires

Objet :

Taux plafonné de l'IS pour les promoteurs immobiliers

Eligibilité : TPE/ PME / Promoteurs immobiliers ayant conclu une convention avec l'Etat

Descriptif :

Imposition temporaire au taux de l'IS plafonné à 20 % durant les 5 premiers exercices pour les promoteurs immobiliers sur la location de cités, des résidences et des campus universitaires

Condition :

Location de cités, des résidences et des campus universitaires sous conditions prévues aux articles 6-II-C-2° et 7-II du CGI

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation et Développement/ Croissance

Finalité :

Investissement, Production et Autres

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Taux réduit

DGI

Offre :

Imposition temporaire au taux réduit de l'IR pour les promoteurs immobiliers au titre des revenus provenant de la location de cités, des résidences et des campus universitaires

Objet :

Taux réduit de l'IR des promoteurs immobiliers

Eligibilité : TPE / PME / Promoteurs immobiliers

Descriptif :

Imposition temporaire au taux réduit de l'IR durant les 5 premiers exercices pour les promoteurs immobiliers sur la location de cités, des résidences et des campus universitaires

Condition :

Location des cités, des résidences et des campus universitaires sous conditions prévues aux articles 6-II-C-2° et 7-II du CGI

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation et Développement/
Croissance

Finalité :

Investissement, Production et Autres

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Taux réduit

DGI

Offre :

Imposition permanente au taux plafonné de l'IS pour les exploitants agricoles

Objet :

Taux plafonné de l'IS pour les exploitants agricoles

Eligibilité : TPE/ PME / Exploitants agricoles

Descriptif :

Imposition permanente au taux de l'IS plafonné à 20% pour les exploitants agricoles.

Condition :

Activités liées à l'exploitation agricole définies à l'article 46 du CGI

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation et Développement/ Croissance

Finalité :

Investissement, Production et Autres



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Taux réduit

DGI

Offre :

Imposition au taux réduit de l'IR des exploitants agricoles

Objet :

Imposition au taux réduit de l'IR de 20% pour les exploitants agricoles

Eligibilité : TPE, PME / EXPLOITANTS AGRICOLES

Descriptif :

Imposition permanente au taux réduit de l'IR de 20% pour les exploitants agricoles.

Condition :

Activités liées à l'exploitation agricole définies à l'article 46 du CGI

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation et Développement/
Croissance

Finalité :

Investissement, Production et Autres

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération de la Taxe professionnelle (TP)

Objet :

Exonération de la Taxe professionnelle (TP)

Eligibilité : TPE/ PME / Personnes physiques ou morales

Descriptif :

Exonération de la TP pendant les 5 premières années, en faveur des personnes physiques ou morales exerçant au Maroc une activité professionnelle.

Condition :

Activité professionnelle en démarrage

Cycle de vie :

Création d'entreprise et Démarrage de l'activité

Finalité :

Investissement, Production et Autres

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération occasionnelle des droits d'enregistrement (DE)

Objet :

Exonération des droits d'enregistrement (DE)

Eligibilité : TPE, PME, personnes physiques ou morales

Descriptif :

Exonération ou réduction des droits sur les actes de constitution et d'augmentation de capital des sociétés ou GIE en phase de démarrage ou en phase d'accompagnement

Condition :

Actes relatifs à l'investissement
: constitution ou augmentation en capital
des sociétés réalisées par apports purs et
simples

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, Création d'entreprise,
Démarrage de l'activité, Développement/
Croissance et Autres

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire des
directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération occasionnelle des droits d'enregistrement (DE)

Objet :

Exonération des droits d'enregistrement (DE)

Eligibilité : TPE / PME

Descriptif :

Exonération des droits sur les actes d'acquisition de terrains nus ou comportant des constructions destinées à être démolies et réservées à la construction d'établissements hôteliers

Condition :

Actes relatifs à l'investissement dans le secteur hôtelier sous conditions prévues à l'article 130-VII

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Exonération occasionnelle des droits d'enregistrement (DE)

Objet :

Exonération des droits d'enregistrement (DE)

Eligibilité : TPE / PME / Associations sportives

Descriptif :

Exonération des droits sur les actes par lesquels les associations sportives procèdent à l'apport d'actifs et passifs aux sociétés sportives

Condition :

Actes relatifs à l'investissement dans les sociétés sportives constituées conformément à la loi 30-09 relative à l'éducation physique et aux sports

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Développement/ Croissance et Autres

Finalité :

Investissement

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Régime simplifié

DGI

Offre :

Régime du bénéfice forfaitaire

Objet :

Simplification des obligations et formalités fiscales via l'option au régime du bénéfice forfaitaire

Éligibilité : TPE / Personnes physiques

Descriptif :

Le régime du bénéfice du forfait est appliqué sur option pour les activités commerciales, industrielles/artisanales et de prestation de service

Condition :

Sociétés autres que les SNC, SCS et les sociétés en participation. Activités autres que celles exclues du régime du forfait conformément au décret n° 02-08-124 du 28 mai 2009 et seuils d'éligibilité (article 41 du CGI)

Cycle de vie :

Création d'entreprise et Démarrage de l'activité Exploitation

Finalité :

Simplification des formalités

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Régime simplifié

DGI

Offre :

Régime de comptabilité simplifié, optionnel et prévu pour les TPE

Objet :

Simplification des obligations et formalités fiscales via une comptabilité simplifiée

Éligibilité : TPE/ Personnes physiques

Descriptif :

Simplification des obligations et formalités fiscales via une comptabilité simplifiée sur option, pour les activités commerciales, industrielles/ artisanales et de prestations de service

Condition :

Sociétés autres que les SNC, SCS et les sociétés en participation.
Seuils d'éligibilité (article 39 du CGI)

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité et Exploitation

Finalité :

Simplification des formalités

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Régime simplifié

DGI

Offre :

Régime de l'auto-entrepreneur

Objet :

Simplification des obligations et des formalités fiscales de l'auto-entrepreneur

Eligibilité : Personnes physiques

Descriptif :

Simplification des obligations et des formalités fiscales de l'auto-entrepreneur en bénéficiant de taux spécifiques allant de 0,5 % à 1 % selon le secteur d'activité

Condition :

Seuils d'éligibilité :
Activités autres que celles exclues par décret (article 42 Ter du CGI) commerciales, industrielles et artisanales.
Prestations de services

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité et Exploitation

Finalité :

Simplification des formalités

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Abattement de la base imposable

DGI

Offre :

Réduction de la base imposable à l'IR de 15%

Objet :

Réduction de la base imposable

Éligibilité : Entreprises soumises à l'IR sous le régime du forfait ou de la comptabilité simplifiée

Descriptif :

Abattement de la base imposable de 15% pour les contribuables qui adhèrent aux centres de gestion de comptabilité agréés

Condition :

Entreprises soumises à l'IR sous le régime du forfait ou de la comptabilité simplifiée

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité et Exploitation

Finalité :

Aide à l'accomplissement des formalités

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Abattement de la base imposable

DGI

Offre :

Abattement de 25% de la base imposable correspondant au chiffre d'affaires réalisé par paiement mobile

Objet :

Réduction de la base imposable

Eligibilité : Entreprises soumises à l'IR sous le régime du forfait ou de la comptabilité simplifiée

Descriptif :

Réduction de 25% de la base imposable correspondant au chiffre d'affaires réalisé par paiement mobile

Condition :

Entreprises soumises à l'IR sous le régime du forfait ou de la comptabilité simplifiée

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité Exploitation

Finalité :

Aide à l'accomplissement des formalités

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales



scannez le code QR



Douane

Simplification des procédures douanières

IMPORT → **EXPORT**



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 7 : Douane

Régimes économiques en douane

Administration des Douanes et Impôts Indirects

Offre :

Régimes économiques en douane

Objet :

Les régimes économiques en douane favorisent la compétitivité des entreprises sur le marché mondial et promeuvent les exportations marocaines

Eligibilité : PME/TPE

Descriptif :

Les régimes économiques en douane constituent le cadre juridique qui relie l'économie nationale aux chaînes de valeurs mondiales. Ils comprennent les régimes suspensifs qui permettent l'importation et l'exportation des marchandises en suspension des droits et taxes exigibles ainsi que le régime du drawback.

Condition :

Il y a des conditions générales d'octroi qui s'appliquent à tous les régimes suspensifs et des conditions spécifiques propres à certains d'entre eux. L'octroi du régime du drawback est subordonné à la présentation d'un dossier de demande de remboursement auprès du bureau douanier du ressort.

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité et Exploitation

Finalité :

Production, Import/Export et internationalisation

Contact :

Pour toute demande d'information, vous pouvez formuler une demande d'information à la rubrique « Vos Requêtes » :
<http://www.douane.gov.ma/web/16/74>



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 7 : Douane

Facilités de cautionnement

Administration des Douanes et Impôts Indirects

Offre :

Facilités de cautionnement

Objet :

Faciliter le cautionnement en matière des régimes économiques en douane

Eligibilité : PME/TPE

Descriptif :

Modes de cautionnement dispensant l'entreprise totalement ou partiellement de la production d'une garantie pour couvrir ses opérations effectuées sous les régimes suspensifs

Condition :

Présentation d'une demande appuyée des documents nécessaires selon la facilité de cautionnement sollicitée : copie du contrat d'assurance avec avenant de délégation au profit de l'ADII, attestation bancaire des rapatriements en devises au titre des opérations d'exportation antérieures...etc.

Contact :

Pour toute demande d'information, vous pouvez formuler une demande d'information à la rubrique « Vos Requêtes » :
<http://www.douane.gov.ma/web/16/74>

Cycle de vie :

Exploitation et Développement /Croissance

Finalité :

Production, Import/Export et internationalisation



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 7 : Douane

Zones Franches logistiques

Administration des Douanes et Impôts Indirects

Offre :

Zones Franches logistiques

Objet :

Simplifier la procédure de traçabilité de l'origine des marchandises entreposées dans les ZFL

Eligibilité : TPE / PME

Descriptif :

L'administration délivre, sur demande des opérateurs, des certificats d'origine sous conditions pour les marchandises placées dans les ZFL pour import ou export

Condition :

Le bénéfice de cette procédure est soumis à autorisation préalable accordée par le Directeur Régional du ressort.

Cycle de vie :

Exploitation et Développement /Croissance

Finalité :

Production, Import/Export et internationalisation

Contact :

Pour toute demande d'information, vous pouvez formuler une demande d'information à la rubrique «Vos Requêtes» :
<http://www.douane.gov.ma/web/16/74>



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 7 : Douane

Auto-certification de l'origine

Administration des Douanes et Impôts Indirects

Offre :

Auto-certification de l'origine

Objet :

Simplifier les formalités relatives à la preuve de l'origine des marchandises

Eligibilité : TPE / PME

Descriptif :

Sont concernés les exportateurs de marchandises qui offrent les garanties pour le contrôle de l'origine des produits et qui respectent les règles d'origine

Condition :

Pour bénéficier de l'auto-certification de l'origine, l'exportateur doit justifier les conditions nécessaires à l'octroi de l'autorisation

Cycle de vie :

Exploitation et Développement
/Croissance

Finalité :

Production, Import/Export et internationalisation

Contact :

Consultez la fiche du statut de l'exportateur agréé pour plus d'informations



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 7 : Douane

Facilités à l'export via le réseau postal

Administration des Douanes et Impôts Indirects

Offre :

Facilités à l'export via le réseau postal

Objet :

un programme de facilitation des exportations, à travers un guichet unique d'export via le réseau postal

Eligibilité : TPE / PME / Coopératives

Descriptif :

Easy Export est un projet pilote, dédié à la mise en place d'un programme de facilitation des exportations pour les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) via le réseau postal.

Condition :

Etre une coopérative ou une micro, petites ou moyennes entreprises (MPME) disposant d'un identifiant fiscal et dont le chiffre d'affaire annuel au titre du dernier exercice ne dépasse pas deux millions (2.000.000) de dirhams

Contact :

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter le guichet postal le plus proche de vous ou bien formuler une demande d'information à la rubrique « vos Requêtes » : <http://www.douane.gov.ma/web/16/74>



scannez le code QR

Cycle de vie :

Exploitation et Développement / Croissance

Finalité :

Production, Import/Export et internationalisation



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 7 : Douane

Procédure simplifiée de dédouanement (ATPA)

Administration des Douanes et Impôts Indirects

Offre :

Procédure simplifiée de dédouanement (ATPA)

Objet :

Une procédure simplifiée dédiée aux artisans couturiers pour l'importation des intrants (tissus prédécoupé, fourniture et accessoires, etc.) pour la confection d'articles destinés à leurs clients étrangers à travers un guichet unique mis en place via le réseau postal.

Éligibilité : Artisans couturiers

Descriptif :

Les artisans couturiers amenés à importer, via le réseau postal normal ou rapide, des matières premières destinées à la confection d'articles vestimentaires et leurs accessoires pour le compte de leurs clients étrangers bénéficient d'une procédure simplifiée d'Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif (ATPA)

Condition :

Être un artisan couturier et couverture des opérations d'ATPA par une caution agréée par la douane, notamment, par consignation des droits et taxes ou bénéfice de la caution globale de la société Chronopost

Contact :

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter la société Chronopost (serviceclienttransit@chronopost.ma) ou formuler votre demande d'information via la rubrique «Requêtes : <http://www.douane.gov.ma/web/16/74>»



scannez le code QR

Cycle de vie :

Exploitation et Développement /Croissance

Finalité :

Production, Import/Export et internationalisation



Commande publique

Facilité d'accès à la commande publique



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 8 : Commande publique

Accès aux marchés publics

TGR / DEPP

Offre :

Accès à la commande publique

Objet :

Favoriser l'accès à la commande publique

Éligibilité : TPE, PME, Auto-entrepreneur, Autres

Descriptif :

Réservation au profit du bénéficiaire d'une part de 30% du montant prévisionnel des marchés, auprès des administrations de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics.

Condition :

Un chiffre d'affaire annuel plafonné ou un bilan total annuel plafonné. La société doit être gérée par une ou plusieurs personnes physiques. L'effectif déclaré à la CNSS n'excède pas 200 personnes

Cycle de vie :

Exploitation et Développement/Croissance

Finalité :

Production

Contact :

Consultez le portail marocain des marchés publics



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 8 : Commande publique

Sous-traitance en faveur de la PME

TGR / DEPP

Offre :

Sous-traitance en faveur de la PME

Objet :

Favoriser la sous-traitance des prestations de la commande publique

Eligibilité : TPE / PME / Auto-entrepreneur / Autres

Descriptif :

Le titulaire des marchés publics peut librement sélectionner ses sous-traitants, avec la possibilité de privilégier, les TPE et les PME marocaines

Condition :

Peuvent valablement participer et être attributaires des marchés publics, les personnes physiques ou morales, visées par les articles de lois, et qui justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises

Cycle de vie :

Exploitation et Développement/Croissance

Finalité :

Production

Contact :

Consultez le portail marocain des marchés publics



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 8 : Commande publique

Allotissement des marchés publics

TGR/ DEPP

Offre :

Allotissement des marchés publics

Objet :

Les prestations peuvent faire l'objet d'un marché unique ou d'un marché alloti

Eligibilité : TPE / PME / Personne physique / Start-up/ Auto-entrepreneur / Autres

Descriptif :

Le maître d'ouvrage peut allotir un marché lorsque cet allotissement est de nature à encourager la participation des PME nationales.

Condition :

Le maître d'ouvrage peut, le cas échéant, limiter le nombre de lots pouvant être attribués à un même concurrent pour diverses raisons

Cycle de vie :

Exploitation et Développement/Croissance

Finalité :

Production

Contact :

Consultez le portail marocain des marchés publics



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 8 : Commande publique

Appui aux titulaires des marchés publics

TGR / DEPP

Offre :

Appui au financement des titulaires des marchés publics

Objet :

Octroi d'avances en matière de marchés publics, dans le but de faciliter le financement des PME

Eligibilité : TPE, PME, Personne physique, Start-up, Auto-entrepreneur, Autres

Descriptif :

Octroi d'avances au profit des marchés attribués aux PME pour le financement des dépenses engagées en vue de l'exécution des prestations

Condition :

L'octroi d'avance dépend du montant initial du marché et du délai d'exécution des prestations.

Le remboursement des avances, qui est préalablement appuyé par une caution, est effectué lors de l'atteinte de 80 % des prestations exécutées

Cycle de vie :

Exploitation et Développement/Croissance

Finalité :

Production

Contact :

Consultez le portail marocain des marchés publics



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 8 : Commande publique

Délais de paiement

TGR, DEPP

Offre :

Amélioration des délais de paiement

Objet :

Délais de paiement des marchés publics, et fixation intérêts moratoires

Éligibilité : TPE, PME, Personne physique, Start-up, Auto-entrepreneur, Autres

Descriptif :

Les délais de paiement, conditions et modalités d'octroi d'intérêt moratoires en cas de paiement retardé sont fixés dans le décret de 12-349 du 20 Mars 2013.

Cycle de vie :

Exploitation

Finalité :

Production

Contact :

Trésorerie Générale du
Royaume
+212(0)5 37 57 81 90
Rue Al Andaloussia, Hay
Ryad, Rabat
www.tgr.gov.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 8 : Commande publique

Délais de paiement

TGR, DEPP

Offre :

Amélioration des délais de paiement

Objet :

Délais de paiement des marchés publics et indemnités de retard

Éligibilité : TPE, PME, Personne physique, Start-up, Auto-entrepreneur, Autres

Descriptif :

Les délais de paiement et le calcul des indemnités de retard qui sont fixés par la loi, concernent les établissements publics à vocation commerciales ainsi qu'aux entreprises publiques et privées.

Cycle de vie :

Exploitation

Finalité :

Production

Contact :

Trésorerie Générale du
Royaume
+212(0)5 37 57 81 90
Rue Al Andaloussia, Hay
Ryad, Rabat
www.tgr.gov.ma



scannez le code QR



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 8 : Commande publique

Nantissement des marchés publics

TGR, DEPP

Offre :

Nantissement des marchés publics

Objet :

Le régime juridique du nantissement des marchés publics favorise davantage l'accès au financement.

Eligibilité : TPE, PME, Personne physique, Start-up, Auto-entrepreneur, Autres

Descriptif :

La Loi n° 112-13 fixe les modalités et les conditions de nantissement des marchés publics, passés au compte de l'Etat, des régions, préfectures, provinces, communes et leurs groupements, et des établissements publics.

Condition :

L'acte de nantissement dûment signé par le titulaire du marché doit comporter toutes les indications nécessaires à son exécution

Cycle de vie :

Exploitation

Finalité :

Production

Contact :

Trésorerie Générale du
Royaume
+212(0)5 37 57 81 90
Rue Al Andaloussia, Hay
Ryad, Rabat
www.tgr.gov.ma



scannez le code QR



**RECUEIL ANNUEL
DES INSTRUMENTS D'APPUI
A L'ENTREPRENEURIAT**

Ce recueil à été réalisé par le Ministère de l'Economie,
des Finances et de la Réforme de l'Administration, avec
l'appui technique de la giz.



Réalisé par :

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Édition 2020

www.almoukawala.gov.ma